

|  |  |
| --- | --- |
| **Pays:** |  |
| **Date de soumission:** |  |

**Cadre pour l’établissement de rapports sur le progrès réalisés en vue de la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030), notamment l’instrument des Nations Unies sur les forêts et les contributions nationales volontaires**[[1]](#footnote-1)

1. Le cadre s’articule autour des objectifs mondiaux relatifs aux forêts du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ainsi que de leurs cibles et s’appuie sur le modèle précédemment utilisé pour la présentation de rapports au Forum des Nations Unies sur les forêts à sa onzième session. Les questions appellent en grande partie des réponses descriptives, compte tenu de la nature qualitative de beaucoup de cibles.
2. Seules des informations qui à l’heure actuelle ne sont pas fournies aux organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts ou qui ne sont pas disponibles dans d’autres bases de données internationales sont demandées. Les informations présentées seront complétées notamment par des données quantitatives, issues des sources de données internationales ci-après :

a) Le Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales et les questionnaires collaboratifs sur les ressources forestières de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture (FAO), Forest Europe, la Commission économique pour l’Europe, l’Organisation internationale des bois tropicaux, le Processus de Montréal et l’Observatoire des forêts d’Afrique centrale ;

b) Les rapports sur la situation des forêts du monde, publiés tous les deux ans par la FAO ;

c) La Division de statistique du Département des affaires économiques et sociales ;

d) L’Organisation de coopération et de développement économiques ;

e) D’autres sources de données, y compris le Forest Stewardship Council et le Programme de reconnaissance des certifications forestières.

1. Les membres sont priés :

a) D’envoyer leurs rapports nationaux sous forme électronique (au format Microsoft Word) en anglais, en français ou en espagnol à l’adresse [unff@un.org](mailto:unff@un.org) d’ici le 15 novembre, en gardant à l’esprit qu’en présentant au plus tôt leur rapport, ils faciliteront grandement la tâche du secrétariat, qui doit élaborer le rapport sur les progrès accomplis dans la réalisation des objectifs et cibles du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) [titre et aspect privilégié à confirmer] et le soumettre au Forum en 2021 [à confirmer] ;

*Veuillez soumettre votre rapport à l’adresse* [*unff@un.org*](mailto:unff@un.org) *d’ici le 15 novembre 2019*.

b) De soumettre, dans un fichier électronique distinct, une version numérisée de la lettre officielle signée du ministère compétent transmettant leur rapport, ou une note verbale émanant de leur mission permanente auprès de l’Organisation des Nations Unies à New York ;

c) Compte tenu de la nature transversale des questions relatives aux forêts et à leur gestion durable, de consulter des experts des ministères nationaux compétents (environnement, développement économique, finances et agriculture par exemple), pour remplir le formulaire, et de consulter les points focaux nationaux pour les évaluations des ressources forestières, les secrétariats des Conventions de Rio, les autres organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts et les mécanismes relatifs aux critères et aux indicateurs, ainsi que les parties prenantes, le cas échéant. Les membres souhaiteront peut-être également consulter des parties prenantes lors de l’élaboration de leur rapport.

1. L’année 2015 est l’année de référence.
2. Dans la mesure du possible, tous les termes utilisés dans le présent document respectent les définitions qui en sont données par la FAO dans son Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales.
3. Dans la mesure du possible, veuillez indiquer la source des informations fournies ou indiquer un lien hypertexte.

**Informations générales**

**Point focal national**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Titre : |  |
| Adresse : |  |
| Organisation : |  |
| Téléphone : |  |
| Courriel : |  |

**Personne à contacter au sujet du rapport national, s’il ne s’agit pas du point focal national**

|  |  |
| --- | --- |
| Nom : |  |
| Titre : |  |
| Adresse : |  |
| Organisation : |  |
| Téléphone : |  |
| Courriel : |  |

**Institutions ayant participé à l’élaboration du rapport national**

|  |  |
| --- | --- |
| Institution(s) : |  |
| Adresse : |  |
| Courriel : |  |

**Objectif mondial relatif aux forêts no 1 et cibles associées**[[2]](#footnote-2)

**Mettre fin à la réduction du couvert forestier dans le monde en pratiquant une gestion forestière durable, notamment grâce à la protection des forêts, à leur régénération, au boisement et au reboisement, et à des efforts accrus en vue de prévenir la dégradation des forêts et de contribuer aux efforts mondiaux de lutte contre les changements climatiques**

*Cibles associées*

1.1 Accroître la zone forestière de 3 % à l’échelle mondiale[[3]](#footnote-3)

1.2 Stabiliser ou renforcer les stocks de carbone forestiers de la planète

1.3 D’ici à 2020, promouvoir la gestion durable de tous les types de forêt, mettre un terme à la déforestation, restaurer les forêts dégradées et accroître nettement le boisement et le reboisement au niveau mondial

1.4 Accroître sensiblement la résilience et la capacité d’adaptation de tous les types de forêts aux catastrophes naturelles et aux effets des changements climatiques à l’échelle mondiale

**Questions**

1. a) Depuis 2015[[4]](#footnote-4), quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour contribuer à donner effet aux cibles 1.1 à 1.4 ?

*Veuillez indiquer sur quelles cibles portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle avait déjà été mise en place auparavant, s’il est prévu de l’appliquer ou si sa mise en œuvre est en cours ou terminée.*

i) Mesures législatives et mesures de politique générale

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

ii) Mesures institutionnelles

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iii) Mesures financières

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iv) Mesures techniques et scientifiques

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

b) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-elles la mise en œuvre de l’instrument des Nations Unies sur les forêts ?

c) Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de l’objectif 1 dans votre pays ?

d) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 1, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

e) Autres observations concernant l’objectif 1 :

**Objectif mondial relatif aux forêts no 2 et cibles associées**[[5]](#footnote-5)

**Renforcer les avantages économiques, sociaux et écologiques dérivés des forêts, y compris en améliorant les moyens de subsistance des populations tributaires des forêts**

*Cibles associées*

2.1 Éliminer complètement la pauvreté extrême parmi toutes les populations tributaires des forêts

2.2 Améliorer l’accès des petites entreprises forestières, en particulier dans les pays en développement, aux services financiers, y compris aux prêts consentis à des conditions abordables, et leur intégration dans les chaînes de valeur et sur les marchés

2.3 Faire en sorte que les forêts et les arbres contribuent pour une plus large part à la sécurité alimentaire des populations locales

2.4 Faire en sorte que l’industrie et d’autres entreprises forestières, ainsi que les services rendus par les écosystèmes forestiers contribuent pour une plus large part au développement social, économique et environnemental, entre autres

2.5 Faire en sorte que tous les types de forêts contribuent pour une plus large part à la préservation de la diversité biologique et à l’adaptation aux changements climatiques ainsi qu’à l’atténuation de leurs effets, en tenant compte des mandats et des travaux en cours au titre des conventions et instruments pertinents

**Questions**

2. a) Depuis 2015, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour contribuer à donner effet aux cibles 2.1 à 2.5 ?

*Veuillez indiquer sur quelles cibles portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle avait déjà été mise en place auparavant, s’il est prévu de l’appliquer ou si sa mise en œuvre est en cours ou terminée.*

i) Mesures législatives et mesures de politique générale

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

ii) Mesures institutionnelles

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iii) Mesures financières

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iv) Mesures techniques et scientifiques

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

b) Quelles autres mesures sont prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour contribuer à donner effet à l’objectif 2 ?

c) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-elles la mise en œuvre de l’instrument des Nations Unies sur les forêts ?

d) Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de l’objectif 2 dans votre pays ?

e) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 2, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

f) Autres observations concernant l’objectif 2 :

**Objectif mondial relatif aux forêts no 3 et cibles associées**[[6]](#footnote-6)

**Accroître sensiblement la superficie des forêts protégées dans le monde et celle des forêts gérées de façon durable et accroître la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable**

*Cibles associées*

3.1 Accroître sensiblement la superficie, à l’échelle mondiale, des forêts désignées comme zones protégées ou conservées au titre d’autres mesures de conservation effectives par zone

3.2 Augmenter considérablement la superficie forestière soumise à des plans de gestion à long terme

3.3 Augmenter considérablement la proportion des produits forestiers provenant de forêts en gestion durable

**Questions**

3. a) Depuis 2015, quels types de mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour contribuer à donner effet aux cibles 3.1 à 3.3 ?

*Veuillez indiquer sur quelles cibles portent les mesures et décrire brièvement les résultats obtenus à ce jour (250 mots au maximum). Pour chaque mesure, veuillez préciser si elle avait déjà été mise en place auparavant, s’il est prévu de l’appliquer ou si sa mise en œuvre est en cours ou terminée.*

i) Mesures législatives et mesures de politique générale

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

ii) Mesures institutionnelles

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iii) Mesures financières

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

iv) Mesures techniques et scientifiques

*Liste des mesures :*

*Description des mesures :*

b) Quelles autres mesures sont prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour contribuer à donner effet à l’objectif 3 ?

c) Comment les mesures énoncées ci-dessus appuient-elles la mise en œuvre de l’instrument des Nations Unies sur les forêts ?

d) Quels sont les principaux obstacles à la réalisation de l’objectif 3 dans votre pays ?

e) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 3, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

f) Autres observations concernant l’objectif 3 :

**Objectif mondial relatif aux forêts no 4 et cibles associées**[[7]](#footnote-7)

**Mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes, y compris nouvelles et additionnelles de toutes provenances, en vue de la mise en œuvre d’une gestion durable des forêts et du renforcement de la coopération et des partenariats scientifiques et technologiques**

*Cibles associées*

4.1 Mobiliser d’importantes ressources de toutes provenances et à tous les niveaux pour financer la gestion durable des forêts et inciter les pays en développement à privilégier ce type de gestion, notamment aux fins de la préservation des forêts et du reboisement

4.2 Augmenter considérablement le financement des forêts de toutes provenances et à tous les niveaux, notamment les financements publics (nationaux, bilatéraux, multilatéraux et triangulaires), privés et philanthropiques

4.3 Renforcer et améliorer considérablement la coopération Nord-Sud, Sud-Sud, Nord-Nord et triangulaire, de même que les partenariats public-privé pour la science, la technologie et l’innovation appliqués au secteur forestier

4.4 Augmenter sensiblement le nombre de pays qui élaborent et mettent en œuvre des stratégies de financement des forêts et qui ont accès aux financements de toutes provenances

4.5 Améliorer la collecte, la disponibilité et l’accessibilité des informations concernant les forêts, notamment grâce aux évaluations scientifiques pluridisciplinaires

**Questions**

4. a) Veuillez décrire les principales mesures prises dans votre pays pour contribuer à la concrétisation de l’objectif 4 et des cibles associées. Des informations plus détaillées sur les mesures prises concernant chaque cible peuvent être fournies ci-après.

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 4, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

**Progrès accomplis pour donner effet aux cibles 4.1 et 4.2**

c) Depuis 2015, votre pays (par l’intermédiaire du gouvernement, du secteur privé, des communautés, de la société civile ou d’autres acteurs) a-t-il été en mesure de mobiliser des ressources financières sensiblement plus importantes en vue de la mise en œuvre d’une gestion durable des forêts ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser les sources :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Financement public national |
| ☐ | Financement privé national |
| ☐ | Financement public international, y compris l’aide publique au développement |
| ☐ | Financement privé international |
| ☐ | Financement mixte |

Veuillez décrire les principales difficultés rencontrées dans la mobilisation de fonds (250 mots maximum) :

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 4.3**

d) Est-ce que votre pays (par l’intermédiaire du gouvernement, du secteur privé, des communautés, de la société civile ou d’autres acteurs) prend part à la coopération internationale aux fins de la promotion de la gestion durable des forêts ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser l’entité ou les entités avec lesquelles votre pays coopère :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Gouvernements |
| ☐ | Organisations ou mécanismes intergouvernementaux |
| ☐ | Entités du secteur privé |
| ☐ | Organisations non gouvernementales |
| ☐ | Autre |

Types de coopération :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Nord-Sud |
| ☐ | Sud-Sud |
| ☐ | Nord-Nord |
| ☐ | Triangulaire |
| ☐ | Technique |
| ☐ | Financière |
| ☐ | Autre (veuillez préciser) |

Domaines de coopération :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Forêts et changements climatiques |
| ☐ | Biodiversité forestière |
| ☐ | Valorisation des services rendus par les écosystèmes forestiers |
| ☐ | Questions socioéconomiques, notamment les moyens de subsistance |
| ☐ | Dégradation des forêts et réhabilitation du paysage forestier |
| ☐ | Sujets scientifiques |
| ☐ | Surveillance des forêts et collecte de données |
| ☐ | Transfert de technologies et renforcement des capacités |
| ☐ | Production de bois d’œuvre ou de produits forestiers non ligneux |
| ☐ | Autre (veuillez préciser) : |

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 4.4**

e) Depuis 2015, votre gouvernement a-t-il élaboré ou appliqué des stratégies de financement pour parvenir à une gestion durable des forêts et mettre en œuvre l’instrument des Nations Unies sur les forêts ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, quel est le délai d’exécution prévu pour ces stratégies ? (Plusieurs réponses possibles s’il existe plus d’une stratégie)

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | 2 à 5 ans |
| ☐ | 5 à 10 ans |
| ☐ | 10 à 20 ans |
| ☐ | Plus de 20 ans |

**Objectif mondial relatif aux forêts no 5 et cibles associées**[[8]](#footnote-8)

**Promouvoir des cadres de gouvernance afin de réaliser la gestion forestière durable, notamment à l’aide de l’instrument des Nations Unies sur les forêts, et renforcer la contribution des forêts au Programme de développement durable à l’horizon 2030**

*Cibles associées*

5.1 Augmenter sensiblement le nombre de pays ayant intégré les forêts dans leurs plans nationaux de développement durable ou leurs stratégies de réduction de la pauvreté

5.2 Améliorer la gouvernance et la police des forêts, notamment en renforçant considérablement les autorités forestières nationales et infranationales, et réduire sensiblement l’abattage illégal et le commerce qui y est associé dans le monde entier

5.3 Faire en sorte que les politiques et programmes nationaux et infranationaux relatifs aux forêts soient cohérents, coordonnés et complémentaires d’un ministère, d’un département ou d’une autorité à une autre, qu’ils soient conformes aux lois des pays et qu’ils fassent participer les parties prenantes, les communautés locales et les peuples autochtones concernés, compte étant pleinement tenu de la Déclaration des Nations Unies sur les droits des peuples autochtones

5.4 Intégrer pleinement les questions relatives aux forêts et au secteur forestier dans les mécanismes de prise de décisions concernant l’aménagement du territoire et le développement

**Questions**

5. a) Veuillez décrire les principales mesures prises dans votre pays pour contribuer à la concrétisation de l’objectif 5 et des cibles associées. Des informations plus détaillées sur les mesures prises concernant chaque cible peuvent être fournies ci-après.

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 5, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.1**

c) Dans votre pays, les forêts ont-elles été intégrées dans les plans nationaux de développement durable ou dans les stratégies de réduction de la pauvreté ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser si les forêts ont été intégrées dans :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Les plans nationaux de développement durable |
| ☐ | Les stratégies de réduction de la pauvreté |

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.2**

d) Depuis 2015, votre gouvernement a-t-il pris des mesures pour prévenir et réduire le trafic international de produits forestiers, d’espèces sauvages et d’autres ressources biologiques ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser le type de mesures :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Adoption de lois |
| ☐ | Renforcement de l’application de la législation en vigueur |
| ☐ | Contrôles des exportations |
| ☐ | Contrôles des importations |
| ☐ | Conclusion d’accords bilatéraux entre les pays d’exportation et d’importation |
| ☐ | Autre, comme la mise en place de politiques de passation des marchés publics  et de partenariats public-privé. Veuillez préciser ci-après : |

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.3**

e) Des mécanismes sont-ils en place pour assurer une coordination intersectorielle entre les organismes publics ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :

f) Quels types de mécanismes sont en place pour associer les parties prenantes à la formulation, à la planification et à l’application de politiques relatives aux forêts et à leur gestion durable ?

Veuillez préciser (250 mots maximum) :

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 5.4**

g) Des mécanismes sont-ils en place pour associer le secteur forestier à la coordination intersectorielle entre les organismes publics chargés de l’aménagement du territoire et du développement ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :

**Objectif mondial relatif aux forêts no 6 et cibles associées**[[9]](#footnote-9)

**Renforcer la coopération, la coordination, la cohérence et les synergies à tous les niveaux en ce qui concerne les questions touchant aux forêts, notamment dans le système des Nations Unies et entre les organisations membres du Partenariat de collaboration sur les forêts, ainsi qu’entre les différents secteurs et les parties prenantes concernées**

*Note : Les cibles 6.1 et 6.2 ne figurent pas dans cette section car elles portent sur des mesures prises par la communauté internationale, et non celles prises au niveau national.*

*Cibles associées*

6.3 Renforcer sensiblement la coordination et la coopération intersectorielles à tous les niveaux en vue de promouvoir la gestion durable des forêts et de mettre un terme à la déforestation et à la dégradation des forêts

6.4 Veiller à une meilleure compréhension commune de la notion de gestion durable des forêts et déterminer un ensemble d’indicateurs à cet effet

6.5 Renforcer la contribution et la participation des grands groupes et d’autres parties prenantes intéressées aux fins de la mise en œuvre du plan stratégique et des travaux du Forum, notamment ses travaux intersessions

**Questions**

6. a) Veuillez décrire les principales mesures prises dans votre pays pour contribuer à la concrétisation de l’objectif 6 et des cibles associées. Des informations plus détaillées sur les mesures prises concernant chaque cible peuvent être fournies ci‑après.

b) Si votre gouvernement a annoncé une ou plusieurs contributions nationales volontaires relatives à l’objectif 6, veuillez donner des informations succinctes à ce sujet, y compris les dates butoir et les progrès accomplis à ce jour.

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 6.4 (critères et indicateurs)**

c) Des ensembles de critères et d’indicateurs de gestion durable des forêts sont-ils utilisés dans votre pays ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser le type d’ensemble utilisé :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Ensemble national ou infranational |
| ☐ | Ensemble régional ou international[[10]](#footnote-10) |
| ☐ | Autre (veuillez préciser) : |

À quelles fins les critères et indicateurs sont-ils utilisés ? (Plusieurs réponses possibles)

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Pour générer des informations destinées aux rapports nationaux sur l’état et la gestion des forêts |
| ☐ | Pour suivre et évaluer l’état et la gestion des forêts |
| ☐ | Pour examiner et concevoir des politiques forestières nationales et des outils connexes aux fins de la gestion durable des forêts |
| ☐ | Pour communiquer avec la société et dialoguer avec les parties prenantes |
| ☐ | Pour faire rapport sur les forêts aux organisations régionales et internationales (veuillez préciser) : |

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 6.4 (communication et sensibilisation)**

d) Depuis 2015, des mesures ont-elles été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour promouvoir une meilleure compréhension et prise de conscience de la gestion durable des forêts et pour communiquer sur le sujet ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :

**Progrès accomplis pour donner effet à la cible 6.5**

e) Des mesures ont-elles été prises par votre gouvernement pour associer les grands groupes et d’autres parties prenantes à la mise en œuvre du plan stratégique ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez préciser (250 mots maximum) :

**Questions diverses**

7. a) Depuis 2015, votre pays a-t-il pris des mesures pour favoriser l’égalité des sexes dans le secteur forestier ?

☐ Oui ☐ Non

Dans l’affirmative, veuillez indiquer si les mesures prises concernent :

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | L’accès effectif des femmes à la maîtrise et à l’utilisation des ressources forestières |
| ☐ | La participation effective des femmes à la prise de décisions au niveau des ménages  et des communautés |
| ☐ | La participation effective des femmes aux institutions de gestion des forêts  et leur représentation dans ces institutions |
| ☐ | Autre |

Veuillez préciser brièvement :

b) Quelles mesures ont été prises dans votre pays (par le gouvernement, le secteur privé, les communautés, la société civile ou d’autres acteurs) pour célébrer la Journée internationale des forêts ?

|  |  |
| --- | --- |
| ☐ | Activités culturelles (art, musique, cinéma, théâtre, etc.) |
| ☐ | Activités éducatives (par exemple des ateliers et des colloques) |
| ☐ | Activités de promotion médiatique (par exemple des articles dans des journaux  ou des magazines, ou des émissions à la télévision ou à la radio) |
| ☐ | Activités sur les réseaux sociaux |
| ☐ | Autres |

Veuillez fournir deux à trois exemples et, si possible, un ou plusieurs liens hypertexte renvoyant à des documents pertinents :

**Exemples de réussite**

8. Pouvez-vous citer des exemples de réussite dans la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) dans votre pays ? Dans l’affirmative, veuillez en donner une brève description accompagnée de références (sites Web, publications, articles, etc.) qui montrent la façon dont les mesures ont contribué à la réalisation des objectifs et des cibles, en précisant lesquels. Veuillez vous limiter à trois exemples.

**Exemple de réussite 1**

Mesure prise :

Objectifs et cibles visés :

Résultats obtenus :

Comment cette mesure a-t-elle contribué à la mise en œuvre du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) ?

Références :

**Annexe Projet de noyau d’indicateurs mondiaux relatifs aux forêts**

|  | *Indicateur* | *Thématique* | *Unité de mesure* | *Catégoriea* | *Source de données* | *Liens avec les objectifs et cibles arrêtés au plan mondial* |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |  |
| 1 | **Surface des zones forestières, en proportion de la surface terrestre** | 1. Étendue des ressources forestières | Pourcentage | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.1 des objectifs de développement durable et de l’objectif mondial relatif aux forêts no 1  Indicateur 15.1.1 des objectifs de développement durable |
| 2 | **Variation annuelle nette de la zone forestière** | 1. Étendue des ressources forestières | Pourcentage | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et de la cible 1.1 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030)  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable |
| 3 | **Émissions (par les sources) et absorption (par les puits) de gaz à effet de serre (chiffres nets) dans les forêts et bilan carbone des produits ligneux récoltés** | 1. Étendue des ressources forestières  4. Fonctions productives des ressources forestières | Kilotonnes de dioxyde de carbone émis chaque année | 2 | Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 1.2 et 2.5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030)  Liens avec l’objectif de développement no 13 et les prescriptions en matière de mesure, de communication de l’information et de contrôle imposées par la Convention‑cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| 4 | **Proportion de la zone forestière située dans des zones protégées par la loi** | 2. Biodiversité forestière | Pourcentage | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable, des cibles 2.5 et 3.1 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017-2030) et de l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 11  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable |
| 5 | **Évolution de la superficie des forêts primaires** | 2. Biodiversité forestière | Hectares | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 1.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) et de l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 5  Liens avec l’objectif de développement durable no 15 |
| 6 | **Proportion de la zone forestière perturbée** | 3. Santé et vitalité des forêts | Pourcentage de la zone forestière | 2 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 1.4 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 7 | **Superficie des forêts dégradées** | 3. Santé et vitalité des forêts | Hectares | 3 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 1.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030)  Liens avec la cible 15.3 des objectifs de développement durable et l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 15  Liens avec l’objectif stratégique 1 du plan‑cadre stratégique décennal visant à renforcer la mise en œuvre de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique (2008‑2018) et avec la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques |
| 8 | **Biomasse aérienne des forêts** | 4. Fonctions productives des ressources forestières | Tonnes par hectare | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable, des cibles 1.2 et 2.5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) et de l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 7  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable |
| 9 | **Volume des extractions de bois** | 4. Fonctions productives des ressources forestières | Mètres cubes | 1 | Questionnaire commun sur le secteur forestier de la CEE, de la FAO, de l’Organisation internationale des bois tropicaux et d’Eurostat | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 2.4 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 10 | **Part de l’énergie tirée du bois dans la consommation finale d’énergie** | 4. Fonctions productives des ressources forestières | Pourcentage | 2 | CEE et FAO | Liens avec la cible 7.2 des objectifs de développement durable |
| 11 | **Superficie des forêts pour lesquelles un objectif de gestion a été fixé afin de maintenir et d’améliorer leurs fonctions de protection** | 5. Fonctions de protection des ressources forestières | Hectares | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Liens avec la cible 1.4 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 12 | **Emploi dans le secteur forestier** | 6. Fonctions socioéconomiques des ressources forestières | Nombre d’équivalents plein temps | 2 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 2.4 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 13 | **Populations tributaires des forêts vivant dans l’extrême pauvreté** | 6. Fonctions socioéconomiques des ressources forestières | Effectif | 3 | FAO et Forum des Nations Unies sur les forêts | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de l’objectif mondial relatif aux forêts no 2 et de la cible 2.1 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 14 | **Contribution des forêts à la sécurité alimentaire** | 6. Fonctions socioéconomiques des ressources forestières | À déterminer | 3 | FAO et Forum des Nations Unies sur les forêts | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de l’objectif mondial relatif aux forêts no 2 et de la cible 2.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 15 | **Ressources financières de toutes provenances destinées à la gestion durable des forêts** | 6. Fonctions socioéconomiques des ressources forestières | Dollars des États‑Unis | 3 | OCDE et Banque mondiale | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de l’objectif mondial relatif aux forêts no 4 et des cibles 4.1 et 4.2 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030)  Liens avec les cibles 15.a et 15.b des objectifs de développement durable |
| 16 | **Existence de politiques, stratégies, lois, réglementations et institutions nationales ou infranationales encourageant expressément la gestion forestière durable** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Références | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de l’objectif mondial relatif aux forêts no 5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 17 | **Existence d’un mécanisme national ou infranational d’évaluation des forêts** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Références | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 18 | **Existence d’une plateforme nationale ou infranationale multipartite favorisant la participation à l’élaboration des politiques forestières** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Références | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 4.5 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |
| 19 | **Part de la zone forestière soumise à un plan de gestion à long terme** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Pourcentage | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable, des cibles 1.3 et 3.2 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) et de l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 7  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable |
| 20 | **Superficie de la zone forestière certifiée dans le cadre d’un régime indépendant de certification de la gestion forestière** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Hectares | 1 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation de la cible 15.2 des objectifs de développement durable et des cibles 1.3 et 3.3 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030)  Indicateur 15.2.1 des objectifs de développement durable |
| 21 | **Existence d’un ou de plusieurs systèmes de traçabilité pour les produits dérivés du bois** | 7. Cadre législatif, politique et institutionnel | Références | 2 | Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de la FAO | Mesure les progrès accomplis dans la réalisation des cibles 3.3 et 5.2 du plan stratégique des Nations Unies sur les forêts (2017‑2030) |

*Abréviations :* CEE, Commission économique pour l’Europe ; FAO, Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture ; OCDE, Organisation de coopération et de développement économiques.

*a* Catégorie 1 : la méthode est au point et des données sont produites. Catégorie 2 : la méthode est au point mais les données posent problème. Catégorie 3 : la méthode et les données posent problème.

1. Des lignes directrices détaillées indiquant l’objet de la présentation de rapports et l’utilisation qui sera faite des données seront élaborées et débattues. Les références aux contributions nationales volontaires seront harmonisées avec les modalités qui seront mises en place pour annoncer ces contributions. [↑](#footnote-ref-1)
2. L’objectif 1 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 6.6, 12.2, 13.1, 13.3, 14.2, 15.1 à 15.4 et 15.8 des objectifs de développement durable ainsi que des objectifs d’Aichi relatifs à la diversité biologique numéros 5, 7, 9, 11, 14 et 15, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 o) et 7 d) et e) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-2)
3. Estimations fondées sur le Programme d’évaluation des ressources forestières mondiales de 2015. [↑](#footnote-ref-3)
4. Ou plus tôt, s’il s’agit de mesures importantes. Il en va de même pour les autres questions. [↑](#footnote-ref-4)
5. L’objectif 2 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 1.1, 1.4, 2.4, 4.4, 5.a, 6.6, 8.3, 9.3, 12.2, 12.5, 15.6 et 15.c des objectifs de développement durable, ainsi que des objectifs d’Aichi relatifs à la diversité biologique numéros 4, 14 et 18, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 d) à f), h), j), p), q), t) à v) et y) et 7 k) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-5)
6. L’objectif 3 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 7.2, 12.2, 12.6, 12.7, 14.2, 14.5, 15.2 et 15.4 des objectifs de développement durable, ainsi que des objectifs d’Aichi relatifs à la diversité biologique numéros 7, 11, 12 et 16, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 p), q) et x) et 7 f) et g) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-6)
7. L’objectif 4 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 12.a, 15.7, 15.a, 15.b, 17.1 à 17.3, 17.6, 17.7 et 17.16 à 17.19 des objectifs de développement durable, ainsi que de l’objectif d’Aichi relatif à la diversité biologique numéro 19, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 h), i), m), r) et s) et 7 a) à c) et l) à q) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-7)
8. L’objectif 5 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation des cibles 1.4, 2.4, 5.a, 15.9, 15.c, 16.3, 16.5 à 16.7, 16.10 et 17.14 des objectifs de développement durable ainsi que des objectifs d’Aichi relatifs à la diversité biologique numéros 2 et 3, et sont appuyés par les dispositions des paragraphes 6 a) c), k), l), n) et w) et 7 h) à j) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-8)
9. L’objectif 6 et ses cibles contribuent notamment à la réalisation de la cible 17.14 des objectifs de développement durable et s’appuient sur les dispositions des paragraphes 6 b), c) g) m) et w) et 7 r) et s) de l’instrument des Nations Unies sur les forêts. [↑](#footnote-ref-9)
10. Par exemple, ceux utilisés par l’Organisation internationale des bois tropicaux, Forest Europe, le Processus de Montréal ou la Proposition de Tarapoto concernant les critères et indicateurs relatifs à la gestion écologiquement viable des forêts amazoniennes. [↑](#footnote-ref-10)